

Coordonnateur SPS Extension d'activité au Niveau 1 Module CISSCT

FORMACODE : 22275 – 22295 - 42866

OBJECTIFS

Organiser et assurer le fonctionnement du collège interentreprises de sécurité, de santé et des conditions de travail (CISSCT) dans le cadre de sa mission de Coordination pour des opérations de catégorie 1.

Préparer, organiser et animer les réunions du CISSCT.

Rédiger les Procès-Verbaux de ces réunions.

TYPE DU PUBLIC

Personnes souhaitant exercer la fonction de coordonnateur SPS Niveau 1 phases Conception et/ou Réalisation sur des opérations de bâtiment et de génie civil de catégorie 1.

PRÉREQUIS

L'une des 2 conditions permet d'intégrer la formation :

- Avoir suivi le module « mission SPS » ainsi que le « Mission SPS Conception » et/ou « Mission SPS Réalisation » au sens de l'Arrêté du 26 Décembre 2012.

- Expérience de 5 ans comme coordonnateur SPS niveau 2 phase Conception ou phase Réalisation.

Lors de l'inscription, le Centre de formation valide le dossier de candidature par une analyse documentaire et un entretien vérifiant les connaissances générales et l'expérience professionnelle conformément aux exigences de l'Arrêté du 26 décembre 2012.

PÉDAGOGIE

OUTILS ET MOYENS

> Méthodes pédagogiques

Exposés et exercices en sous-groupes suivant des pédagogies actives.

Jeu de rôle sur étude de cas : déroulement d'un CISSCT.

> Moyens techniques

PC ou tablette et vidéoprojecteur ainsi que ressources multimédia et paperboard.

Documents de CISSCT.

> Moyens humains

Formateur qualifié, détenteur d'une attestation de compétence délivrée par l'OPPBTB.

ÉVALUATION

> L'évaluation a lieu en continu sous forme de QCM, exercices, études de cas et mises en situation.

L'évaluation professionnelle par un jury indépendant selon le référentiel de formation de l'annexe II de l'Arrêté du 26 décembre 2012 est réalisée en fin de formation.

- Cette formation est sanctionnée par une Attestation individuelle de fin de formation remise au stagiaire.

> Cette formation fait l'objet d'une mesure de la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation et les conditions d'accueil, les qualités pédagogiques du formateur ainsi que les méthodes, moyens et supports utilisés.

CONTENU

- > Le collège interentreprises de sécurité, de santé et des conditions de travail (CISSCT)
- > Le projet de règlement intérieur et le règlement intérieur définitif
- > Les réunions ordinaires trimestrielles et extraordinaires, leurs procès-verbaux
- > L'inspection de chantier en vue du CISSCT
- > La présidence par le Coordonnateur SPS
- > La tenue du registre du CISSCT

MODALITÉS

Durée : 2 jours.

Prix : nous consulter.

Cette formation peut être éligible au CPF (voir sites internet : intercariforef.org et moncompteformation.gouv.fr).

ACCOMPAGNEMENT DE VOTRE PROJET PROFESSIONNEL

Un service entièrement dédié à la formation des Coordonnateurs SPS au sein de SOCOTEC, permet dans les meilleures conditions, de faire valider son dossier de candidature, de programmer son entretien d'évaluation professionnelle, ses sessions de formation ainsi que son passage devant le jury.

